

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 392

présenté par
M. Véran

ARTICLE 35

À la première phrase de l'alinéa 39, substituer aux mots :

« sous réserve qu' »

le mot :

« lorsqu' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.